

### Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	
Informations diverses	
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	
- Gestion et contacts	6
- Infos pratiques	<del>7</del>

## Introduction

**INTRODUCTION** 

## **Profil enseignement**

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Assurer une formation supplémentaire à la discipline de la majeure du bachelier.

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

### Programme par matière

Obligatoire State Au choix

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019
 ■ Activité avec prérequis
 Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel

2 3

### o Cours du 2e bloc annuel (12 crédits)

En plus des 2 UE obligatoires, l'étudiant complète le bloc annuel 2 par un cours dans la liste "Cours au choix" ci-dessous, afin d'atteindre 12 crédits.

<b>O</b> LGEO1252	Terrain Prérequis : LBIR1130	Marie-Laurence De Keersmaecker Veerle Vanacker Veerle Vanacker (supplée Sophie Vanwambeke) Sophie Vanwambeke	0h+64h	4 Crédits	1 + 2q	X	
O LGEO1242	Géographie mathématique	Jean-Pascal van Ypersele de Strihou	30h+15h	4 Crédits	2q	X	

### o Cours du 3e bloc annuel (18 crédits)

En plus des UE spécifiques au bloc annuel 3, l'étudiant complète l'approfondissement par un cours dans la liste "Cours au choix" ci-dessous, afin d'atteindre 18 crédits.

O LECGE1216	Croissance et développement	David De la Croix	30h	5 Crédits	1q		X
-------------	-----------------------------	-------------------	-----	-----------	----	--	---

### • Géographie humaine (4 crédits)

L'étudiant s'incrit au cours qu'il n'a pas choisi dans sa majeure.

<b>☎</b> LGEO1321	Géographie rurale et de la santé	Patrick Meyfroidt Patrick Meyfroidt (supplée Sophie Vanwambeke) Sophie Vanwambeke	25h+25h	4 Crédits	2q	x
<b>S</b> LGEO1322	Géographie urbaine et des transports	Marie-Laurence De Keersmaecker Isabelle Thomas	25h+25h	4 Crédits	2q	x
<b>S</b> LGEO1323	Géographie économique	Marie-Laurence De Keersmaecker Isabelle Thomas	25h+25h	4 Crédits	2q	X
S LECGE1228	Economie régionale	Olivier Finance	30h+10h	5 Crédits	2q	X

### • Géographie physique (5 crédits)

L'étudiant s'incrit au cours qu'il n'a pas choisi dans sa majeure.

<b>☎</b> LPHY1365	Météorologie	Michel Crucifix Thierry Fichefet	37.5h +22.5h	5 Crédits	2q	X
<b>☎</b> LGEO1331	Géomorphologie	Bas van Wesemael	30h+30h	5 Crédits	2q	X
<b>窓</b> LGEO1332	Biogéographie	Caroline Nieberding Renate Wesselingh	45h+24h	5 Crédits	2q	X

### o Cours au choix

L'étudiant choisit des unités d'enseignement dans le programme de l'université en concertation avec le conseiller aux études. L'attention des étudiants est attirée sur les cours proposés ci-dessous.

					a	nnı	
⇔ LECGE1212	Macroéconomie	Etienne De Callatay Fabio Mariani	45h+15h	4 Crédits	1q	2 x	
∴ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	4 Crédits	1q	X	X
SSPED1211	Introduction à la démographie	Bruno Schoumaker	30h	4 Crédits	1q	X	X
State LSPED1212  State LSPED1212	Analyse du développement	Emmanuelle Piccoli	30h	4 Crédits	1q	X	x
State    LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou Joseph Amougou (supplée An Ansoms) An Ansoms	30h	4 Crédits	2q	×	X
S LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Christine Schnor	30h	4 Crédits	1q	X	X
State    State	Interactions entre population, environnement et développement	Bruno Masquelier	30h	4 Crédits	2q	x	X
\$\$ LBIR1328	Climatology and hydrology applied to agronomy and the environment	Charles Bielders Hugues Goosse Marnik Vanclooster (coord.)	45h +22.5h	6 Crédits	1q	X	X
8	Autre cours au choix En concertation avec le conseiller aux études, l'étudiant peut choisir un cours au choix au sein d'autres programmes UCL.			Crédits		X	X

#### Prérequis entre cours

Un document (nb: <u>pas disponible car sans objet</u> pour ce programme Igeog100p) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante);
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter <u>le règlement des études et des examens</u> (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?".

Bloc

#### Informations diverses

#### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [prog-2018-geog1ba]

#### **CONDITIONS D'ADMISSION**

### Conditions spécifiques d'admission

Cet approfondissement est accessible, à partir du 2e bloc annuel, aux seuls étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences géographiques.

#### **EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION**

Les méthodes d'évaluation sont conformes au <u>règlement des études et des examens</u> (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

### **GESTION ET CONTACTS**

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter le catalogue des formations de l'année académique en cours.

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure SST/SC/GEOG

Dénomination Ecole de géographie (GEOG) (https://uclouvain.be/repertoires/

entites/geog)

Faculté Faculté des sciences (SC) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/

sc)

Secteur Secteur des sciences et technologies (SST) (https://uclouvain.be/

repertoires/entites/sst)

Sigle GEOG

Adresse de l'entité Place Louis Pasteur 3 - bte L4.03.07

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 28 73 - Fax: +32 (0) 10 47 28 77

Site web <a href="https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/geo">https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/geo</a> (https://uclouvain.be/fr/

facultes/sc/geo)

Responsable académique du programme: Marie-Laurence De Keersmaecker

Personne(s) de contact

- Bas van Wesemael
- Livia Lai

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter le catalogue des formations de l'année académique en cours.

### **INFOS PRATIQUES**

#### Inscription à l'approfondissement

Une inscription au 2e bloc annuel via le web permet de s'inscrire conjointement à l'approfondissement (l'étudiant-e qui souhaite modifier son choix pour s'inscrire à une mineure doit s'adresser au secrétariat de sa faculté). L'étudiant-e peut différer son inscription à l'approfondissement et procéder à cette opération lorsqu'il elle s'inscrira en ligne aux unités d'enseignement de sa majeure.

Lorsque l'étudiant-e se réinscrit via le web l'année suivante, il-elle est automatiquement réinscrit-e à l'approfondissement. A ce stade, toute demande de changement est soumise à l'approbation du conseiller aux études.

#### Inscription aux unités d'enseignement (UE) de l'approfondissement

L'inscription aux UE de l'approfondissement se fait en même temps que l'inscription aux UE de la majeure. Il en va de même pour l'inscription aux examens.

#### Horaire des cours et des examens

L'horaire est accessible via https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires-ti.html (https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires-ti.html)